

derogations.ch

Demande de dérogation

Guide de l'utilisateur

V1.2

Table des matières

1	Création du compte de l'entreprise	3
1.1	Convention / activités	4
1.2	Contact principal	5
1.3	Entreprise.....	6
1.4	Conditions	7
2	Identification.....	8
3	Gestion du compte de l'entreprise	9
3.1	Accès au compte de l'entreprise.....	9
3.2	Gestion des utilisateurs d'entreprise.....	10
3.3	Création d'un utilisateur.....	11
4	Création d'une demande de dérogation	12
4.1	Onglet Général	13
4.2	Onglet Contact.....	14
4.3	Onglet Chantier	16
4.4	Onglet Interventions	17
4.5	Onglet Entreprises temporaires	19
4.6	Onglet Pièces jointes	20
4.7	Onglet Récapitulatif	21

1 Création du compte de l'entreprise

Sur le formulaire de connexion, cliquez sur le bouton :

Inscrire mon entreprise

Connexion - Dérögator x + v

https://derogations.ch/Account/Login

Déroations Se connecter

Connexion

Vous n'avez pas de compte d'entreprise? [Inscrire mon entreprise](#)

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Rester connecté?

[Connexion](#)

[Nom d'utilisateur ou mot de passe oublié?](#)

© 2018 - derogations.ch - [Contacts](#)

La création du compte de votre entreprise se déroule en plusieurs étapes décrites dans les chapitres suivants.

1.1 Convention / activités

Dans la première étape, vous devez tout d'abord sélectionner la convention collective à laquelle vous appartenez. Choisissez ensuite votre activité parmi la liste affichée. Vous pouvez sélectionner plusieurs activités si votre entreprise en exerce plus d'une.

Déroptions Se connecter

Création du compte de votre entreprise

Convention / Activité(s) [Contact principal](#)

Sélection de la convention et des activités.

Veillez sélectionner la convention à laquelle votre entreprise est assujettie. Vous pourrez ensuite cocher les activités professionnelles que vous exercez.

Convention collective *

Activités *

- Asphaltage et étanchéité
- Carrelage
- Menuiserie, ébénisterie et charpenterie
- Parqueterie et revêtements de sols
- Plâtrerie et peinture
- Vitrierie et miroiterie - Industrie du verre
- Travaux spéciaux en résine

[Suivant](#)

Cliquez sur [Suivant](#) pour passer à l'étape suivante qui permet de créer le contact principal de votre entreprise.

1.2 Contact principal

Le contact principal est l'utilisateur avec lequel vous allez vous connecter à l'application une fois l'inscription terminée. Souvenez-vous donc du nom d'utilisateur et du mot de passe.

Déroptions Se connecter

Création du compte de votre entreprise

Convention / Activité(s) **Contact principal**

Création du contact principal

Veillez saisir les informations relatives au contact principal de l'entreprise. Cet utilisateur vous permettra d'accéder ensuite au compte de votre entreprise, de créer et de gérer vos comptes utilisateurs.

Nom * Dupont

Prénom * Jean

Nom d'utilisateur * Jean.Dupont

Mot de passe *

Confirmer le mot de passe *

Mobile * +417... Format: [+41 79 111 22 33](#) *

E-mail * j.dupont@monEntreprise.ch

Fax

Précédent Suivant

Après avoir renseigné tous les champs obligatoires, cliquez sur :

Suivant

Un code de vérification vous est alors envoyé via SMS. Saisissez ce code dans la fenêtre popup qui s'est ouverte et cliquez sur :

Envoyer

Vérification

Entrer le code de vérification

Un code de sécurité vous a été envoyé via SMS. Veuillez le saisir dans le champ ci-dessous et cliquer sur Envoyer.

Code

Envoyer

Annuler

1.3 Entreprise

Après avoir saisi le code reçu via SMS, l'étape suivante s'affiche. Dans ce formulaire, veuillez saisir les informations relatives à votre entreprise.

The screenshot shows a web interface for creating a company account. At the top, there is a dark blue header with 'Dérogations' on the left and 'Se connecter' on the right. Below the header, the main title is 'Création du compte de votre entreprise'. A progress bar is visible, with the 'Entreprise' tab selected. The form is titled 'Informations relatives à l'entreprise' and contains the following fields:

Raison sociale *	Mon entreprise		
Siège			
Rue et numéro *	Av. de Morges 29	Adresse compl. / case postale	
NPA *	1007	Localité *	Lausanne
Pays *	Suisse		
Téléphone *	021 xxx xxx		

A 'Suivant' button is located at the bottom right of the form area.

Après avoir renseigné tous les champs obligatoires, cliquez sur

Suivant

1.4 Conditions

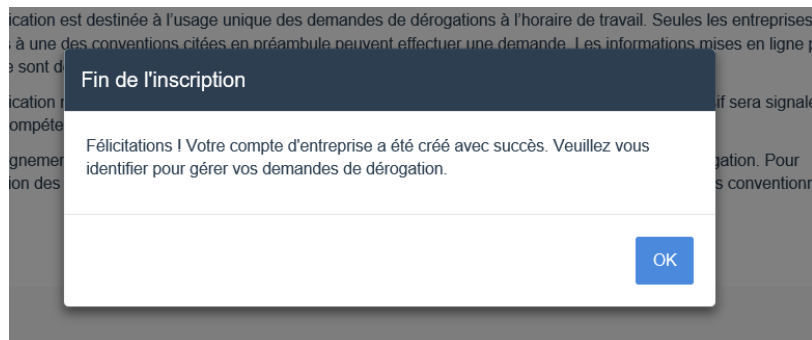
L'ultime étape consiste à lire les conditions générales et les informations légales. Pour confirmer que vous avez pris connaissance de ces informations et que vous vous conformez à la législation en vigueur, cochez la case à cocher :



J'ai pris connaissance de / et certifie me conformer à la législation en vigueur

The screenshot shows a web interface for creating a company account. At the top, there are tabs for 'Entreprise' and 'Conditions', with 'Conditions' selected. Below the tabs is a section titled 'Informations légales' containing several paragraphs of text regarding the Association des Commissions Professionnelles Paritaires (CPP), liability, and data protection. At the bottom of the page, there is a checkbox with the text 'J'ai pris connaissance de / et certifie me conformer à la législation en vigueur' and two buttons: 'Précédent' and 'Terminer'.

Cliquer sur **Terminer** pour terminer la création de votre compte entreprise.



Un message de confirmation s'affiche. Lorsque vous cliquez sur **OK** le formulaire de connexion s'affiche et vous pouvez à présent vous connecter avec le nom d'utilisateur et le mot de passe de votre contact principal.

2 Identification

Pour vous identifier à l'application de gestion des demandes dérogation, saisissez votre nom d'utilisateur, votre mot de passe et cliquez sur

Connexion

Déroptions Se connecter

Connexion

Vous n'avez pas de compte d'entreprise? [Inscrire mon entreprise](#)

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Rester connecté?

[Connexion](#)

[Nom d'utilisateur ou mot de passe oublié?](#)

© 2018 - déroptions.ch - [Contacts](#)

Si vous cochez l'option « Rester connecté ? », votre session restera active même si vous fermez votre navigateur pour une durée de 12 heures.

Si votre nom d'utilisateur et votre mot de passe sont corrects, vous recevez un SMS contenant un code numérique. Saisissez-le et cliquez sur

Envoyer

Déroptions Se connecter

Vérification de votre identité

Entrer le code de vérification

Un code de sécurité vous a été envoyé via SMS. Veuillez le saisir dans le champ ci-dessous et cliquer sur Envoyer.

Code

[Envoyer](#)


© 2018 - déroptions.ch - [Contacts](#)

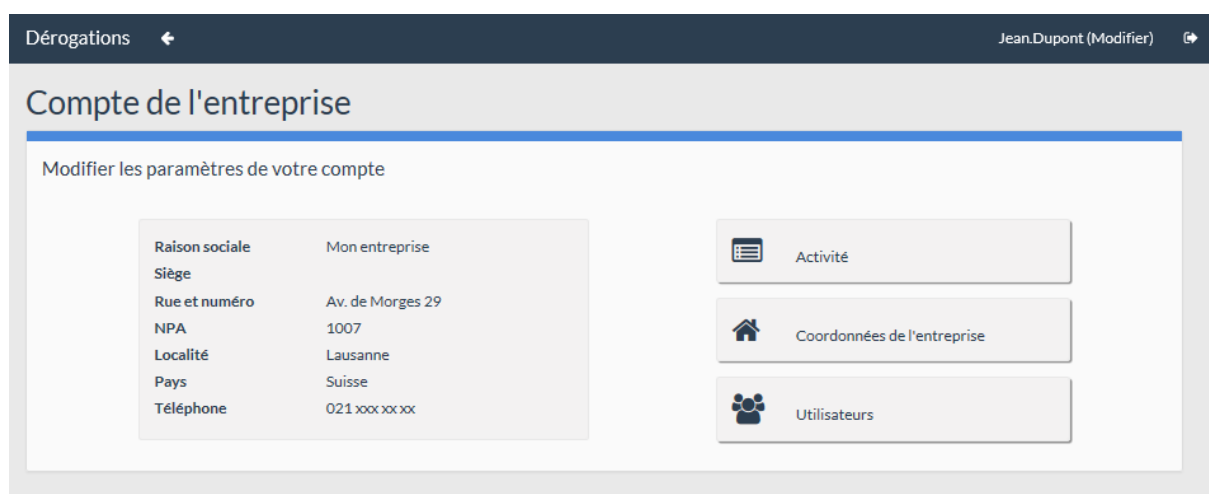
3 Gestion du compte de l'entreprise

Lors de la création du compte de l'entreprise (chapitre 1), un premier compte utilisateur a été créé. En vous connectant avec ce compte, vous avez la possibilité de modifier les informations liées à l'entreprise ainsi que de gérer les utilisateurs de l'entreprise.

Il est d'ailleurs recommandé d'avoir plusieurs utilisateurs afin qu'il soit possible de soumettre une demande de dérogation lorsqu'un utilisateur est absent.

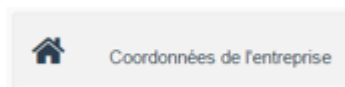
3.1 Accès au compte de l'entreprise

Pour accéder au compte de l'entreprise, depuis la liste des demandes de dérogation, cliquez sur le menu :  au sommet de la page.

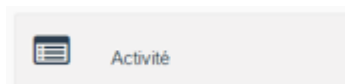


Cet écran affiche un récapitulatif des informations saisies pour le compte de l'entreprise et vous permet de gérer :

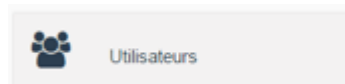
Les coordonnées de l'entreprise en cliquant sur :



Les activités de l'entreprise en cliquant sur :



Les utilisateurs de l'entreprise en cliquant sur :



3.2 Gestion des utilisateurs d'entreprise

La liste qui s'affiche contient tous les utilisateurs de l'entreprise :

Déroptions ← Jean.Dupont (Modifier) ↻

Utilisateurs Ajouter

Afficher 10 éléments Rôle ▼

Rechercher :

	Nom complet	Nom d'utilisateur	Rôle	Lien	Mobile	E-mail	Actif	Contact principal
+	Jean Dupont	Jean.Dupont	Entreprise	Mon entreprise	+41788086842	j.dupont@monEntreprise.ch	✓	✓

Précédent 1 Suivant

© 2018 - derogations.ch - [Contacts](#)

Pour modifier un utilisateur existant, cliquez sur la ligne correspondante dans le tableau.

Pour ajouter un utilisateur, cliquez sur le bouton :

Ajouter

3.3 Création d'un utilisateur

Déroptions ← Jean.Dupont (Modifier) →

Utilisateur

Utilisateur test

Actif

Nom d'utilisateur *

Mot de passe *

Confirmer le mot de passe *

Nom *

Prénom *

Mobile / Tél. *

E-mail *

Fax

Gestion du compte de l'entreprise Permet à l'utilisateur de gérer le compte de l'entreprise.

Contact principal Un seul utilisateur par entreprise peut être le contact principal.

Entreprise

Saisissez les informations du nouvel utilisateur. Veillez à ce que la case à cocher « Actif » reste cochée. Lorsque cette option est décochée l'utilisateur devient inactif et ne peut plus se connecter à l'application. Vous pouvez également décider de permettre au nouvel utilisateur de gérer le compte de l'entreprise en cochant la case « Gestion du compte de l'entreprise ».

Pour finaliser la création du compte, cliquez sur le bouton :

Déroptions ← Jean.Dupont (Modifier) →

Utilisateurs

Ajouter

Rôle

Afficher 10 éléments Rechercher :

	Nom complet	Nom d'utilisateur	Rôle	Lien	Mobile	E-mail	Actif	Contact principal
+	Jean Dupont	Jean.Dupont	Entreprise	Mon entreprise	+41788086842	j.dupont@monEntreprise.ch	✓	✓
+	Marie Dupont	marie.dupont	Entreprise	Mon entreprise	+41790000000	marie.dupont@monEntreprise.ch	✓	✗

Précédent 1 Suivant


© 2018 - derogations.ch - Contacts

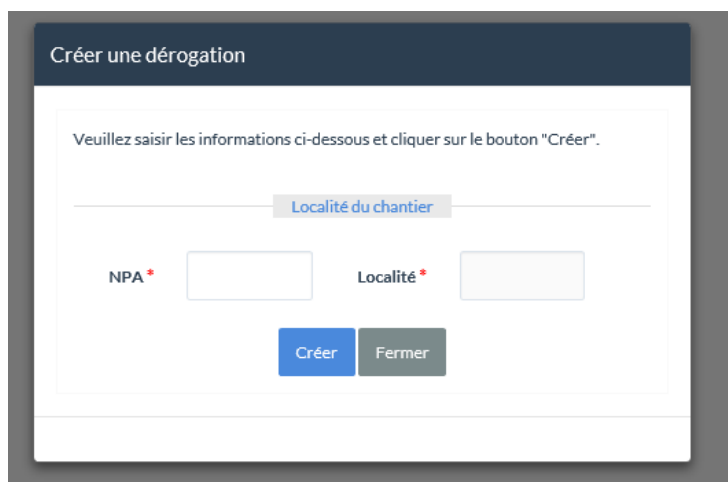
Félicitations, vous venez de créer un nouvel utilisateur pour votre entreprise !!

4 Création d'une demande de dérogation

Après vous être identifié, la liste de vos demandes de dérogation s'affiche. Vous pouvez également accéder à cette liste à tout moment en cliquant sur le Menu « Dérogations » en haut à gauche de l'écran. Cette liste est évidemment vide lors de votre première connexion.



Pour créer une demande de dérogation, cliquez sur le menu :  au sommet de la page. Une petite fenêtre s'affiche afin que vous saisissiez le code postal du chantier concerné par la demande de dérogation.

The screenshot shows a modal window titled 'Créer une dérogation'. It contains the instruction: 'Veuillez saisir les informations ci-dessous et cliquer sur le bouton "Créer".' Below this, there is a label 'Localité du chantier' above a text input field. Further down, there are two input fields: 'NPA *' and 'Localité *'. At the bottom of the form, there are two buttons: 'Créer' (blue) and 'Fermer' (grey).

4.1 Onglet Général

Les informations à saisir pour soumettre une demande de dérogation sont réparties sur plusieurs onglets. Dans le premier onglet devez confirmer que vous avez pris connaissance de la législation en vigueur et certifier que vous vous y conformiez en cochant la case à cocher :

J'ai pris connaissance de / et certifie me conformer à la législation en vigueur

Déroptions ← ⌂ Supprimer Soumettre Jean.Dupont (Modifier) ⌂

Demande de dérogation : 2244

Mon entreprise
Av. de Morges 29, 1007 Lausanne
En création

Général Contact Chantier Interventions Pièces jointes Récapitulatif

Activité liée à la demande de dérogation

Activité Menuiserie, ébénisterie et charpenterie

Informations légales

Informations légales

Quand bien même l'Association des Commissions Professionnelles Paritaires (CPP) veille avec le plus grand soin à l'exactitude des informations publiées, aucune garantie ne peut être assumée quant à la validité de leur contenu, à leur précision, leur actualité, leur fiabilité et leur intégralité. L'Association des CPP se réserve expressément et en tout temps le droit de modifier, d'effacer ou de ne temporairement pas publier tout ou partie des contenus, sans préavis.

Toute prétention en responsabilité vis-à-vis de l'Association des CPP ayant trait à des dommages de nature matérielle ou immatérielle qui résulteraient de l'accès aux informations publiées, de leur utilisation ou de leur non-utilisation, d'un emploi abusif de la connexion ou de dérangements techniques, est exclue.

Les renvois à des sites web de tiers et les liens vers ceux-ci n'entrent pas dans la sphère de responsabilité de l'Association des CPP. L'accès à de tels sites et leur utilisation se font aux risques et périls de l'utilisateur. L'Association des CPP déclare expressément qu'elle n'a aucune influence sur l'agencement, le contenu et les offres des pages liées. Les informations et les services proposés dans les pages web liées relèvent de la seule responsabilité du tiers concerné. L'Association des CPP décline toute responsabilité pour ces sites web.

Protection des données

En vertu de l'article 13 de la Constitution fédérale suisse et des dispositions de la Confédération en matière de protection des données, toute personne a droit à la protection de sa sphère privée et a le droit d'être protégée contre l'emploi abusif des données qui la concernent. L'Association des CPP respecte ces dispositions. Les données personnelles sont traitées de manière strictement confidentielle et ne sont ni vendues ni transmises à des tiers.

En étroite collaboration avec nos partenaires d'hébergement, nous nous efforçons, autant que faire se peut, de protéger les bases de données contre les accès opérés par des tiers, les pertes, les abus et les falsifications.

Toute entreprise soumettant une demande de dérogation déclare se soumettre à la convention en vigueur dans son domaine d'activité.

J'ai pris connaissance de / et certifie me conformer à la législation en vigueur

Suivant

Cliquez ensuite sur l'onglet « Contact » ou sur le bouton

Suivant

4.2 Onglet Contact

Il est important qu'une personne de l'entreprise puisse être joignable durant toute la période des travaux.

Déroptions ← 🗑️ Supprimer ➡️ Soumettre Jean.Dupont (Modifier) ↻

Demande de dérogation : 2244 Mon entreprise
 Av. de Morges 29, 1007 Lausanne
 En création

Général **Contact** Chantier Interventions Pièces jointes Récapitulatif

Personne(s) de contact

Rappel : Une personne de contact doit être joignable durant toute la période des travaux pour lesquels la présente demande de dérogation est présentée. Si ce n'est pas possible, mentionner une 2ème personne de contact et les dates respectives où chacune est joignable.

Personne de contact 1

La personne de contact est un utilisateur Oui Non Sélectionnez l'utilisateur Marie Dupont

Nom * Dupont Prénom * Marie
 Mobile * +41790000000 E-mail * marie.dupont@monEntreprise.ch

Joignable durant toute la période des travaux Oui Non

Précédent Suivant

Vous pouvez saisir la personne de contact ou si la personne de contact est un utilisateur de l'application, vous pouvez cocher oui à la question ci-dessous et sélectionner un utilisateur de votre entreprise.

La personne de contact est un utilisateur Oui Non Sélectionnez l'utilisateur -- Sélectionnez --

Si la personne de contact ne peut être joignable durant toute la période des travaux, cochez non à la question ci-dessous et indiquez les dates durant lesquelles cette personne est joignable.

Joignable durant toute la période des travaux Oui Non Période durant laquelle la personne est joignable * Du 15 juillet 2016 au 21 juillet 2016

Puis inscrivez une deuxième personne de contact qui devra être joignable lorsque la première personne de contact ne le sera pas.

Personne de contact 1

La personne de contact est un utilisateur Oui Non

Nom *	<input type="text" value="Dupont"/>	Prénom *	<input type="text" value="Pierre"/>
Mobile *	<input type="text" value="+41xxxxxxxx"/>	E-mail *	<input type="text" value="p.dupont@monEntreprise.ch"/>
Joignable durant toute la période des travaux	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Période durant laquelle la personne est joignable *	<input type="text" value="Du 15 juillet 2016 au 21 juillet 2016"/>

Personne de contact 2

La personne de contact est un utilisateur Oui Non

Nom *	<input type="text" value="Maurer"/>	Prénom *	<input type="text" value="Urs"/>
Mobile *	<input type="text" value="+41xxxxxxxx"/>	E-mail *	<input type="text" value="u.maurer@monEntreprise.ch"/>
Joignable durant toute la période des travaux	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Période durant laquelle la personne est joignable *	<input type="text" value="Du 22 juillet 2016 jusqu' à la fin des travaux"/>

Cliquez ensuite sur l'onglet « Chantier » ou sur le bouton

Suivant

4.3 Onglet Chantier

Renseignez les informations décrivant le chantier et les raisons qui vous ont amené à faire une demande de dérogation.

Déroptions [←](#) [Supprimer](#) [Soumettre](#) Jean.Dupont (Modifier) [↗](#)

Demande de dérogation : 2244 Mon entreprise
Av. de Morges 29, 1007 Lausanne
En création

Général Contact **Chantier** Interventions Pièces jointes Récapitulatif

Informations relatives au chantier

Chantier *

Rue et numéro *

NPA * Localité *

Maître d'ouvrage Mandataire

MO : collectivité publique

Nbr de travailleurs * y compris travailleurs temporaires ?

Des sous-traitants doivent également intervenir ? ?

Motif de la demande *

Explications par rapport au motif de la demande (Pourquoi le travail ne peut-il être effectué durant l'horaire normal) *

Explications

Nature des travaux *

[Précédent](#) [Suivant](#)

Si des travailleurs temporaires sont concernés par cette demande, indiquez-en le nombre.

Nbr de travailleurs * y compris travailleurs temporaires ?

Un nouvel onglet permettant de lister le ou les entreprise(s) temporaire(s) s'affichera.

Général Contact **Chantier** Interventions **Entr. temporaires** Pièces jointes Récapitulatif

Cliquez ensuite sur l'onglet « Interventions » ou sur le bouton

[Suivant](#)

4.4 Onglet Interventions

Dans cet onglet, les interventions en dehors des heures de travail conventionnelles doivent être listées.

Dérogations ← 🗑 Supprimer 📄 Soumettre Jean.Dupont (Modifier) ↗

Si une intervention doit se répéter plusieurs jours durant, utilisez le bouton "étendre l'intervention".

Calendrier des interventions

juillet 2018							août 2018							septembre 2018							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
						1			1	2	3	4	5							1	2
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	
30	31																				

Liste des interventions

Ajouter

Aucune intervention n'a encore été saisie.

Date de début intervention * 📅

Heure de début * : hh:mm ?

Heure de fin * : hh:mm ?

Nbr de travailleurs * **N° d'équipe**

Pause accordée (min) * ?

Enregistrer

Précédent
Suivant

Lorsqu'une intervention est enregistrée, elle vient s'ajouter à la liste et des informations peuvent apparaître dans la liste des points à valider.

Déroptions ← Supprimer Soumettre Jean.Dupont (Modifier)

30 31

Liste des points à valider

- ⊘ Lorsque la durée d'une journée de travail dépasse 9h, la durée minimale du temps de pause est de 60 minutes.
- ⓘ Les travailleurs occupés le dimanche ne peuvent l'être plus de 6 jours consécutifs. Sont considérées comme dimanche les heures comprises entre le samedi dès 17h00 jusqu'au lundi 6h00.
- ⓘ Toutes demandes nécessitant un permis (nuit, dimanche et jours fériés), n'est pas de la seule compétence de la Commission professionnelle paritaire et
 sera soumise à l'autorité compétente en charge de délivrer un permis de travail

Liste des interventions

Ajouter

Date de début intervention	Début	Fin	Nb. trav.	N° d'équipe	Pause accordée (min)
28.07.2018	du sam. 28 juil. 18 à 22:00	au dim. 29 juil. 18 à 08:00	5		45

Nombre de jours d'interventions : 1

Supprimer Etendre l'intervention

Date de début intervention * 28.07.2018

Heure de début * 22 : hh:mm ? du samedi 28 juillet 2018 à 22:00

Heure de fin * 08 : hh:mm ? au dimanche 29 juillet 2018 à 08:00

Nbr de travailleurs * 5 N° d'équipe

Pause accordée (min) * 45 ?

Enregistrer

Pour pouvoir soumettre la demande, il faut que les informations ⓘ soient cochées. Cela signifie que vous avez pris connaissance de l'information. Si des points bloquant ⊘ apparaissent, la demande ne pourra pas être soumise.

Liste des points à valider

- ⊘ Lorsque la durée d'une journée de travail dépasse 9h, la durée minimale du temps de pause est de 60 minutes.
- ⓘ Les travailleurs occupés le dimanche ne peuvent l'être plus de 6 jours consécutifs. Sont considérées comme dimanche les heures comprises entre le samedi dès 17h00 jusqu'au lundi 6h00.
- ⓘ Toutes demandes nécessitant un permis (nuit, dimanche et jours fériés), n'est pas de la seule compétence de la Commission professionnelle paritaire et
 sera soumise à l'autorité compétente en charge de délivrer un permis de travail

Si votre demande de dérogation implique des travailleurs temporaires, cliquez ensuite sur l'onglet « Entr. temporaires » ou sur le bouton

Suivant

4.5 Onglet Entreprises temporaires

Si votre demande dérogation impliquent des travailleurs temporaires, listez le ou les entreprises temporaires d'où proviennent ces travailleurs.

Déroptions ← 🖨 Supprimer Soumettre Jean.Duport (Modifier) ↻

Demande de dérogation : 2244 **Mon entreprise**
Av. de Morges 29, 1007 Lausanne
En création

Général Contact Chantier Interventions **Entr. temporaires** Pièces jointes Récapitulatif

Entreprises temporaires Ajouter

Raison sociale	Convention	Rue et numéro	NPA	Localité	Nbr de travailleurs
Temporaires SA	VD - Second Oeuvre	Rue du champ 12	1860	Aigle	2

Supprimer

Raison sociale * Convention collective *

Rue et numéro *

NPA * Localité *

Nbr de travailleurs *

Enregistrer

Précédent Suivant

Cliquez ensuite sur l'onglet « Pièces jointes » ou sur le bouton

Suivant

4.6 Onglet Pièces jointes

Dans cet onglet, vous pouvez ajouter différents document pour appuyer votre demande de dérogation. (ex : Photos, liste des travailleurs par équipe, etc...)

The screenshot displays the 'Pièces jointes' (Attachments) tab within a web application interface. The page title is 'Demande de dérogation : 2244'. The user is identified as 'Jean.Dupont (Modifier)'. The company information is 'Mon entreprise', 'Av. de Morges 29, 1007 Lausanne', and the status is 'En création'.

The navigation menu includes: Général, Contact, Chantier, Interventions, Entr. temporaires, **Pièces jointes**, and Récapitulatif.

The main content area is titled 'Pièce(s) jointe(s)'. It contains a table with the following data:

Fichier	Type	Taille	Commentaire
Liste des travailleurs.pdf	Photos	0.14 MB	Photos des dégâts

Buttons 'Ajouter' and 'Supprimer' are located to the right of the table.

Below the table is a form to add a new attachment:

- Fichier ***: Liste des travailleurs.pdf (with a file upload icon)
- Type ***: Photos (dropdown menu)
- Commentaire**: Photos des dégâts (text input field)

An 'Enregistrer' (Save) button is located below the form.

Navigation buttons 'Précédent' and 'Suivant' are located at the bottom of the page.

4.7 Onglet Récapitulatif

Avant de soumettre votre demande, veuillez vérifier les informations que vous avez saisies

Dérogations ← 🗑 Supprimer Soumettre Jean.Dupont (Modifier) ↗

Demande de dérogation : 2244 Mon entreprise
Av. de Morges 29, 1007 Lausanne
En création

Général Contact Chantier Interventions Entr. temporaires Pièces jointes **Récapitulatif**

Récapitulatif

Avant de soumettre votre demande, veuillez vérifier les informations que vous avez saisies. Si toutes les données sont correctes, cliquez sur l'option "Soumettre" du menu. Nous vous remercions de plus en plus les renseignements sont précis (appellation et lieu du chantier, nature des travaux, nécessité d'effectuer ces travaux en dehors des horaires conventionnels) plus rapidement votre demande sera traitée.

Votre demande sera transmise automatiquement et vous recevrez une notification par email lorsqu'une décision aura été prise.

Informations relatives au chantier

Chantier **Gare de Renens** Maître d'ouvrage **Paul Meyer**
 Adresse **Av. de la Gare 1, 1006 Lausanne** Mandataire
 Nbr de travailleurs **5** y compris **2** travailleurs temporaires
 Des sous-traitants doivent également intervenir ? **Non** MO : collectivité publique **Confédération**

Explications par rapport au motif de la demande (Pourquoi le travail ne peut-il être effectué durant l'horaire normal)
 Explications
 Nature des travaux
Rénovations suite à un dégât des eaux

Personne(s) de contact

Dupont Marie
 ☎ +41790000000
 ✉ marie.dupont@monEntreprise.ch
 📍 Joignable durant toute la période des travaux

Si toutes les données sont correctes, cliquez sur l'option "Soumettre" du menu. Votre demande sera transmise automatiquement et vous recevrez une notification par email lorsqu'une décision aura été prise.



Si votre demande de dérogation est complète, vous serez redirigé vers la liste des demandes de dérogation où vous retrouverez la demande que vous venez de soumettre.

Dérogations Créer une demande Compte de l'entreprise 🗑 Jean.Dupont (Modifier) ↗

Liste des demandes de dérogation Demandes archivées

Afficher **100** éléments Rechercher :

N°	Statut	Chantier	1ère interv.	Dernière interv.	Soir	Nuit	Trav.	Nature des travaux
2244	Soumise	Gare de Renens	26.07.2018	27.07.2018	1	1	5	Rénovations suite à un dégât des eaux

Précédent **1** Suivant

© 2018 - derogations.ch - Contacts